

Le Rassemblement Bleu Marine est une association qui a vocation à unir les partis et les organisations politiques qui, au-delà de leurs sensibilités, œuvrent à la défense de l'intérêt supérieur de la Nation, ainsi que tous les patriotes, de gauche comme de droite, qui se battent pour la liberté de la France, la souveraineté de son peuple et l'identité française.

Chaque adhérent du RBM affirme son attachement aux valeurs suivantes et s'engage solennellement à les défendre, en toutes circonstances, dans le cadre de son action publique.

• De la République et de la souveraineté

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Sa langue est le français.

Indivisible, la République ne reconnaît aucune communauté. La République applique ses lois sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin. Elle défend les patrimoines locaux dans le respect de l'unité nationale.

Laïque, la République n'accepte aucune religion ni aucune idéologie d'État dans l'espace public. Elle n'en finance ni n'en subventionne aucune. Elle reconnaît le rôle du christianisme en général et du catholicisme en particulier dans l'histoire de France et la construction de la civilisation française. Elle permet à chacun d'exercer librement sa religion ou de n'en exercer aucune dans la sphère privée.

Démocratique, la République repose sur la souveraineté exclusive du peuple français que met en œuvre l'autorité de l'Etat indépendant de toute féodalité quelle qu'elle soit. La souveraineté ne saurait être déléguée, même partiellement, à une autorité supranationale.

L'organisation du continent européen, comme celle de la planète, ne peut être qu'une association libre de nations indépendantes, coopérant sur des projets d'intérêt commun sans transfert de souveraineté.

Les élections, à tout niveau, doivent permettre une juste représentation du peuple, par des scrutins proportionnels. Le référendum s'impose pour modifier les institutions de la République ou pour décider de sujets importants, qu'il soit à l'initiative du Président de la République ou d'initiative populaire.

Sociale, la République veille, par sa politique économique, à concilier l'initiative individuelle, la valorisation du travail, la protection des salariés, et la solidarité avec les victimes d'accidents de la vie ou qui méritent le soutien de la Nation.

La France doit mener une politique étrangère indépendante en fonction de ses intérêts nationaux légitimes, sans exclure des alliances, qui ne sauraient cependant se transformer en vassalité. Elle doit donner les moyens nécessaires à sa défense, sans dépendre de dispositifs militaires intégrés permanents.

• De l'égalité, de la liberté, de la solidarité et de la justice

Tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion sont égaux devant la loi.

Le droit de vote est indissociable de la nationalité française.

Chacun jouit des libertés fondamentales dans le respect de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et de la promotion des nouvelles libertés, notamment numériques. Nulle autorité politique ou judiciaire européenne ou mondiale n'assure l'exercice de ces libertés, garanti par l'ordre juridique national.

Il n'existe de solidarité sans le sentiment d'une destinée commune. La nation en est le cadre indépassable. La pérennité du financement de la solidarité nationale justifie la priorité nationale en restreignant l'accès des étrangers à certaines prestations et à certains emplois.

La justice sociale suppose une contribution équitable de chaque citoyen et de chaque entreprise aux charges communes de la nation. L'effort et le mérite de chacun doivent être reconnus. Des corrections doivent être apportées pour garantir une réelle égalité des chances entre les citoyens.

La justice sociale impose l'égal accès de tous, sur l'ensemble du territoire, aux services publics.

• De la prospérité

La Nation ne peut assurer la prospérité du peuple français sans réarmer son économie et notamment son industrie et son agriculture dans la mondialisation et sans lutter contre la concurrence internationale déloyale.

Le patriotisme économique, la protection intelligente des frontières de la France, la maîtrise par la Nation de sa politique monétaire et budgétaire, la restauration des prérogatives de la Banque de France et des entreprises publiques nécessaires sont des préalables indispensables à la conduite d'une politique active et efficace de réindustrialisation, pour lutter contre le chômage et relancer le pouvoir d'achat.

- **De l'identité française, de la protection des frontières et de la sécurité**

L'identité française, en particulier la langue française, contribuent au rayonnement extérieur de la France et à la sauvegarde de l'esprit de solidarité au sein de la Nation. À ce titre, elles doivent être valorisées par le gouvernement par une ambitieuse politique culturelle.

Être français est un honneur qui s'hérite ou se mérite.

La déstabilisation culturelle et économique provoquée par l'immigration doit être combattue. L'immigration légale doit être rapidement tarifiée, limitée aux seuls talents qui permettront le rayonnement et l'innovation de la France. L'immigration clandestine doit être arrêtée en condamnant d'abord ceux qui en profitent et ceux qui la favorisent.

La protection des frontières françaises, assurée par les seules autorités nationales, participe de la maîtrise des phénomènes migratoires.

La sécurité est l'une des premières libertés. Il est de la responsabilité du gouvernement d'assurer la protection des Français sur l'ensemble du territoire, d'encourager sans relâche le combat contre toutes les atteintes à l'ordre et de faire appliquer sans faiblesse l'ensemble des peines prononcées par la justice.

L'école doit redevenir l'instrument de transmission des connaissances, des valeurs et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Enfin, le respect de la personne humaine et sa dignité sont des principes essentiels qui interdisent notamment toute marchandisation de l'être humain.